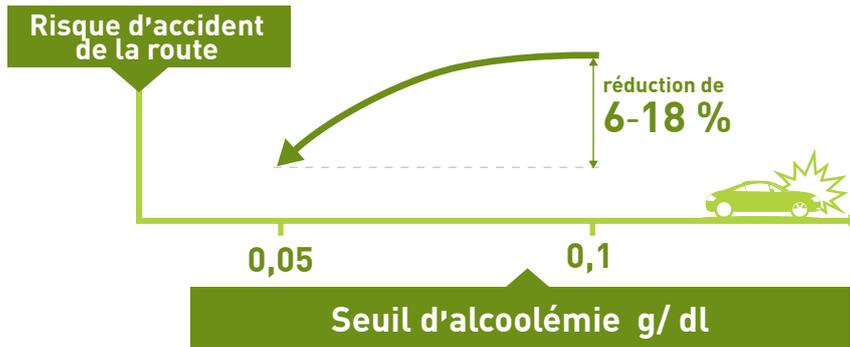


Alcool au volant :

principaux éléments dans la Région de la Méditerranée orientale

La conduite sous l'emprise de l'alcool augmente le risque d'accident de la route

Réduire le taux d'alcoolémie de 0,1 g/ dl à 0,05 g/ dl pourrait contribuer à une réduction de 6 à 18 % du nombre de décès d'accident de la circulation liés à la consommation de l'alcool



La législation sur l'alcool au volant doit être basée sur un taux d'alcoolémie ne dépassant pas

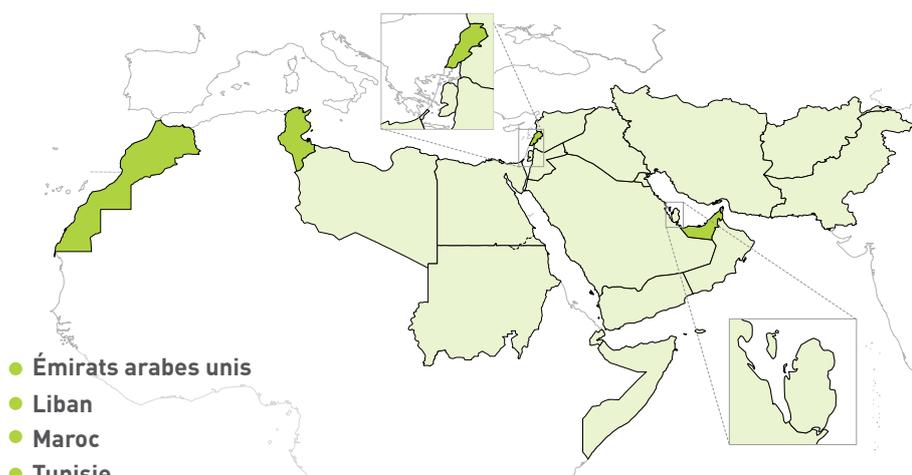
✓ **0,05 g/ dl**
pour la population en général

✓ **0,02 g/ dl**
pour les jeunes et les nouveaux conducteurs

4

pays disposent d'une loi sur l'alcool au volant conforme aux meilleures pratiques.

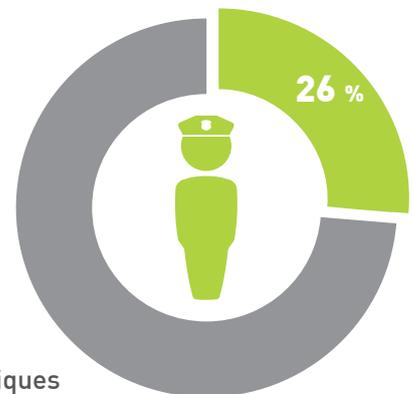
L'application stricte de la législation sur l'alcool au volant peut réduire de 20 % le nombre de décès sur les routes



■ Pays disposant d'une loi sur l'alcool au volant conforme aux meilleures pratiques

Les pourcentages sont calculés en fonction des 19 pays de la Région qui ont participé à l'enquête pour le Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2018

Seulement 26 % des pays jugent que la législation sur l'alcool au volant est bien appliquée



Source : Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2018

www.who.int/violence_injury_prevention/road_safety_status/2018/en/



#SécuritéRoutière



Organisation mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DE LA Méditerranée orientale